

Questions orales

M. Andre: J'invite le député . . .

Des voix: Rasseyez-vous.

M. le Président: A l'ordre.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

L'UNIFORMITÉ DE SERVICE

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, cet hiver des milliers de Canadiens qui vivent dans les banlieues devront braver les tempêtes pour aller chercher leur courrier et éviter qu'il ne soit emporté par le vent, tout en cherchant à ne pas glisser et à se blesser. Ils n'oublieront pas le glacial M. Côté.

Comment le gouvernement peut-il approuver un projet postal qui supprimera l'uniformité de service dans une région donnée, tradition que les Postes observe depuis des décennies?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Je veux rappeler à mon collègue justement, monsieur le Président, que l'établissement de deux niveaux de livraison, la responsabilité de cet acte-là, de cette décision-là, ne relève pas de ce gouvernement-ci, mais bien de l'ancien gouvernement d'en face qui a commencé à établir ces procédures-là en 1974, lorsque vous avez établi les boîtes vertes. Alors c'est votre responsabilité, et c'est nous qui sommes chargés de nettoyer ce gâchis.

L'UNIFORMITÉ DES SERVICES

M. George Baker (Gander—Twillingate): Cette réduction des services des Postes, c'est inacceptable! Ne pensez-vous pas que avez une responsabilité envers les Canadiens d'être justes, de donner le même service dans la même région, porte à porte, pas boîte à boîte?

Des voix: Bravo!

● (1430)

[Traduction]

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je fais remarquer au député que le gouvernement s'est engagé à améliorer la qualité du service postal. Je pense que tout le monde le sait.

Des voix: Bravo!

M. Axworthy: Nous en sommes très étonnés.

M. Côté (Langelier): Le projet déposé hier répond aux besoins des Canadiens qui veulent jouir d'un service postal amélioré à un prix abordable.

M. le Président: Tous les députés savent que ce serait difficile de faire mieux.

Des voix: Oh, oh!

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'ENVIRONNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. le Président: Il conviendrait peut-être de signaler aux députés la présence à la tribune de l'honorable Robert Jackson, ministre des Affaires municipales et de l'Environnement du Nouveau-Brunswick.

Des voix: Bravo!

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

L'EXAMEN PAR LE COMITÉ DE LA HAUSSE PROJÉTÉE DES TARIFS POSTAUX

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de la Société canadienne des Postes. Les Canadiens ont besoin de renseignements pour pouvoir comprendre ce qu'il veut dire par l'occasion réelle d'examiner la hausse de tarif. Le comité disposera-t-il d'un délai suffisant pour faire cette étude, ou sera-t-il limité au mois dont a parlé Donald Landers? Fournira-t-on au comité tous les renseignements dont il aura besoin, par exemple sur la tarification, ou devra-t-il se contenter du document qui a été déposé hier? Donnera-t-on au comité suffisamment de latitude ou le limitera-t-on simplement à l'examen de la hausse de 2c.?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, comme on le sait, l'augmentation des tarifs postaux fait justement partie intégrante du plan corporatif qui a été déposé hier. Le Cabinet a décidé de déférer l'étude de l'augmentation du tarif postal à un comité parlementaire avant de procéder à la publication, et ce dans le meilleur esprit de la réforme parlementaire. Alors, nous soustrayons encore une fois à des objectifs qui ont été énoncés précédemment.

[Traduction]

LA DIRECTION DES SÉANCES DU COMITÉ

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, le ministre n'a pas profité de l'occasion pour fournir le genre de renseignements pouvant assurer aux Canadiens que l'examen sera complet et satisfaisant. On ne peut donc en arriver à d'autre conclusion que ce sera là pour les conservateurs d'arrière-ban l'occasion de se défouler et de critiquer Donald Landers.

M. le Président: A l'ordre. Je n'ai pas encore entendu la question. Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question?